

À propos de la méthode analytico-synthétique de dessin

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **26 (1897)**

Heft 8

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

A PROPOS

DE LA

MÉTHODE ANALYTICO-SYNTHÉTIQUE DE DESSIN

Enfin nous avons achevé notre travail sur la méthode *Barthélemy Menn*, plus connue sous le nom de méthode genevoise de dessin, et les lecteurs du *Bulletin* en ont reçu, avec le numéro de juillet, le sixième fascicule.

Arrivé au terme de notre tâche, nous nous sommes demandé s'il n'y aurait pas quelque utilité à résumer la dernière leçon de dessin que nous avons essayé d'analyser et à répondre, en même temps, à certaines objections et critiques. Ces réflexions finales qui ne pouvaient entrer dans le cadre de notre publication, sont encore de saison : elles rappelleront aux participants au cours de 1895, des heures bien agréables et utilement employées ; elles évoqueront le souvenir de M. Martin, ce professeur si pénétré de son sujet, si clair et si précis, si bienveillant surtout, qui porte à notre corps enseignant un vif intérêt et qui veut bien encourager nos travaux et constater les résultats si féconds de son enseignement. Ne nous a-t-il pas donné naguère une preuve manifeste de sa bienveillance en se chargeant de l'exécution d'une partie des dessins destinés à illustrer les pages de la méthode. Qu'il reçoive donc ici l'hommage de notre reconnaissance !

Reportons-nous à cette séance de clôture où M. Martin, résumant ses leçons de quinze jours, se révéla pédagogue observateur et disert autant que dessinateur habile et professeur expérimenté ! C'est alors qu'il insista sur le côté éducatif de l'enseignement du dessin et spécialement de la méthode en faveur de laquelle il a gagné de réelles et durables sympathies parmi nous. Il engagea ses auditeurs à s'affranchir des habitudes routinières qui, trop longtemps, ont labouré le champ de l'école populaire : « J'ai, disait-il encore, « l'intime conviction que l'enseignement du dessin, tel que je me « suis efforcé de le faire comprendre, éveillera l'intelligence de « l'enfant, non seulement pour cette branche, mais encore pour « d'autres parties du programme primaire. »

Moins faire écrire, moins de ces copies dont on a tant abusé, de ces récitations qui ne jouent d'autre rôle que celui d'un simple remplissage, de ces exercices que rien ne relie avec d'autres travaux scolaires ; mais parler et faire parler davantage, faire observer et surtout réfléchir. Ainsi on éveillera l'intelligence qui sommeille et l'on ne dira plus que la meilleure école est celle où l'on apprend beaucoup de choses, mais bien plutôt celle où l'on développe le champ qui doit les recevoir. Ce qui est essentiel dans l'école et qui doit être la base de la pédagogie progressiste, c'est moins l'acquisition des connaissances que la manière de les acquérir. Voilà le principe fondamental que l'on a cherché à appliquer dans l'élaboration de la méthode analytico-synthétique. En réalité, cette méthode n'est pas autre chose qu'un programme, mais un programme complet

et détaillé et où toutes les matières se succèdent dans un ordre strictement gradué, s'enchainent, s'appuient mutuellement, se rattachent aux autres branches pour en devenir les auxiliaires ou en tirer parti au besoin. Heureuse concentration dont la conséquence sera de favoriser et servir fructueusement le développement intellectuel !

Qui n'a pas de préjugé, reconnaitra que ce programme si bien ordonné doit conduire sûrement au succès. Et pourtant, chacun a pu lire, dernièrement, dans une importante revue pédagogique, une critique aussi acerbe qu'injuste de cette méthode *normale* par excellence. Parce que ses auteurs ont voulu fixer des termes précis pour chaque procédé, parce qu'ils ont appelé *module* cette mesure divisionnaire qui intervient dans la plupart des exercices depuis les premiers et timides essais de l'enfant de première année jusqu'aux croquis de l'élève secondaire, parce qu'enfin ils estiment que pour bien s'entendre sur les choses il ne faut aucune ambiguïté dans les termes, on l'a traitée de *prétentieuse*. Il est facile de tout critiquer et rabaisser quand on envisage les hommes et les choses à travers le prisme de l'intérêt ou les lunettes de l'égoïsme et de la jalousie. La méthode genevoise n'est pas un article de librairie : programme admirablement gradué et basé sur le développement normal de l'intelligence enfantine, elle n'enlève point au maître sa part d'initiative ; au contraire, elle le lui accorde dans la plus large mesure. C'est la raison des sympathies qu'elle s'est acquises et qui vont en augmentant de jour en jour. Aussi ne faut-il pas trop s'émouvoir des contradictions qu'elle rencontre sur sa route.

Bien d'autres méthodes d'enseignement, qui jouissent aujourd'hui de la faveur unanime ont été accueillies, à leur apparition par des clameurs autrement assourdissantes.

Est-ce à dire que nous voulions porter ici un jugement sur des procédés ruraux, sur des recueils de motifs de dessin, si parfaits soient-ils, sur la méthode neuchâteloise, sur Cassagne, Haeuselmann, Hutter, sur Horsin-Déon, par exemple, qui conserve dans le corps enseignant fribourgeois des adeptes aussi convaincus qu'irréductibles ? Nous nous en garderons bien, ne voulant point ouvrir une polémique sur cet objet ; mais nos collègues qui ont suivi le dernier cours normal et qui ont entrepris l'enseignement du dessin d'après les directions de M. Martin, se laisseront difficilement convaincre que l'autorité ait fait un pas de clerc en adoptant le programme de Genève. Ils sont qualifiés pour formuler une opinion sérieuse car ils l'ont assise sur la constatation des résultats. Ils peuvent affirmer hautement que peu de méthodes ont droit aux titres suivants qui sont l'apanage de la méthode analytico-synthétique :

- 1° Elle est éducative ;
- 2° Elle est surtout strictement graduée. Il existe un enchainement méthodique entre les diverses leçons et un raccordement rigoureux entre chaque année ;
- 3° Elle rend obligatoire l'enseignement collectif, c'est-à-dire le travail en commun du maître et des élèves ;
- 4° Elle est éminemment pratique et, visant à intéresser l'enfant de la ville et celui de la campagne, respectivement à l'industrie, aux métiers ou à la profession agricole, elle permet de donner, dès les premières années, une tendance professionnelle à l'enseignement primaire ;

5° Elle ouvre un vaste champ à l'initiative du maître dont le travail profitera au disciple ;

6° Elle est intéressante, attrayante et, partant, propre à développer le goût du dessin ;

7° Enfin, ce qui n'est pas à dédaigner, elle n'exige aucun frais, aucune dépense extraordinaire. Le maître est tout, et s'il a acquis la *culture intellectuelle*, c'est-à-dire la compréhension de la méthode ; s'il possède la *culture formelle*, c'est-à-dire s'il est servi par une main exercée et un juste coup d'œil, il peut escompter le succès.

Le regretté inspecteur des écoles de la Veveyse, qui fut un ami du dessin, en même temps qu'un dessinateur habile, écrivait un jour à M. L. G... qui, depuis un certain nombre d'années a grandement contribué au développement de l'enseignement du dessin dans nos écoles fribourgeoises : « Trouvez-nous une bonne méthode, fournissez-nous quelques maîtres capables et le dessin occupera bientôt dans nos classes la place qui lui revient. » Nous avons la méthode, qu'une plume autorisée commentera et développera, espérons-le, d'une manière *plus complète*, dans un avenir très rapproché ; le cours normal a formé des maîtres qui se perfectionnent tous les jours ; nous savons ce qu'on attend de nous ; mais s'il nous manque encore ici ou là cette aisance, cette facilité dans le jeu du crayon, en un mot, cette *culture formelle* dont a tant parlé M. le doyen Tschumy, qu'importe ! nous aurons du moins la consolation de pouvoir être utiles à nos élèves en leur servant d'échelles grâce auxquelles ceux-ci — selon la pittoresque expression du regretté conférencier — s'élèveront plus haut et iront plus loin que leurs maîtres dans la connaissance du dessin. C'est une loi du progrès !

Déjà la réussite semble répondre aux modestes essais tentés jusqu'à cette heure. Nous n'en voulons pour preuve que cet extrait d'un rapport sur le groupe XVII^{me} présenté à l'assemblée de la Société romande des professeurs de dessin.

« Les écoles primaires de Fribourg, dit le rapporteur, M. Jaton, de Lausanne, ont adopté depuis un an la méthode analytico-synthétique ; mais elles ne paraissent pas encore être parvenues à lui donner un caractère local. On sent que c'est de l'emprunt ! Fribourg garçons la suit très méthodiquement sans rien créer de nouveau ; Fribourg filles fait plus d'efforts du côté de l'individualité. Nous reconnaissons plusieurs emprunts faits au manuel neuchâtelois. Il y a beaucoup de travail et un réel désir d'arriver à bien. Il est désirable que l'enseignement du dessin soit rendu obligatoire dans toutes les écoles du canton de Fribourg. » (*Revue de l'enseignement professionnel. 1897, numéro 5.*)

Que ce soit aussi notre désir !

Avant de clore ces quelques pages, nous nous permettons de soumettre aux réflexions des intéressés, un vœu émis par plusieurs. La difficulté à laquelle on se butte parfois dans l'enseignement du dessin est de trouver, au premier appel, des motifs nouveaux, propres à donner à l'ensemble des travaux ce caractère local dont il est question dans l'extrait ci-haut. On voudrait donc que l'administration du *Bulletin* consentit à publier une ou deux fois par an une série de clichés dont les types, avec l'indication des procédés les plus faciles d'exécution, seraient fournis par les instituteurs eux-mêmes et concentrés entre les mains de l'un d'eux, à Fribourg, qui en surveillerait la publication.

Pour finir, disons que la Commission des moyens d'enseignement

étudie la question de réunir en brochure tout ce qui a paru sous le titre : « Le dessin à l'Ecole primaire »

M. Moser, professeur à Fribourg, se chargera volontiers de cette mission. E. G.

L'ÉCRITURE DROITE

Voici les conclusions du rapport présenté à la Commission scolaire de Lausanne par MM. Combe, Otth et Henchoz :

1. Afin d'enrayer l'augmentation toujours croissante des cas de déviation de la colonne vertébrale et de myopie, il est indispensable d'en arriver à adopter la position du cahier médian droit, soit l'écriture droite.

2. Cette introduction nous conduit à repousser la position du cahier médian incliné. Celle-ci, de même qu'une inclinaison des traits d'écriture de 75° environ, ne nous paraît pas présenter des garanties suffisantes pour obtenir des élèves une attitude irréprochable.

3. La tenue du cahier médian droit doit être rendue obligatoire dans toutes les classes.

4. Il est nécessaire de donner au personnel enseignant des directions se rapportant à la tenue du corps, de la plume, du cahier, afin d'arriver à une unité aussi grande que possible entre les différentes classes.

5. Les appuis que l'on recommande pour empêcher l'élève de se courber en avant ne nous paraissent pas présenter des avantages réels. Ils contribuent à détourner l'enfant de l'objet de la leçon, et provoquent des remarques qu'il convient d'éviter. Il faut que l'élève, par sa seule force de volonté, arrive à se maintenir dans une attitude correcte.

La Commission soussignée, en prenant pour exemple ce qui a été fait à Bâle, il y a un an, et conformément aux conclusions adoptées au Congrès de Budapesth, propose de donner au corps enseignant des instructions dans le genre de celles-ci :

1. Il faut veiller sérieusement à ce que la tenue des élèves soit bonne. La partie supérieure du corps doit conserver une position symétrique par rapport à la table ; la poitrine et la tête ne sont que fort peu inclinées en avant.

Le torse ne doit être ni dévié, ni penché à gauche ou à droite ; la poitrine ne doit pas s'appuyer contre le bord de la table.

2. Les avant-bras ne s'écartent pas du corps de plus d'un travers de main. Ils reposent sur la table au moins aux deux tiers de leur longueur ; le coude dépassant la table sert de contrepoids à la main et la rend plus légère.